

PAR COURRIEL

Québec, le 3 mars 2025

Monsieur Dan Éric Gabay
Président-directeur général
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
2400, boulevard des Sources, 2e étage
Pointe-Claire (Québec) H9R 0E9

Monsieur le Président-Directeur général,

Dans le cadre de la tournée de la directrice nationale de la protection de la jeunesse (DNPJ) afin d'auditer les services offerts en centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation, votre établissement a participé au processus dans l'objectif d'ouvrir le dialogue sur la qualité des services offerts en réadaptation.

Nous vous déposons notre rapport qui a été rédigé dans un esprit d'harmonisation des pratiques cliniques et issu de l'analyse conjointe de la grille d'auto-déclaration composée de 14 sections directement liées aux normes, directives et guides de pratiques associés à la réadaptation. En effet, votre organisation a d'abord produit une analyse de son niveau de conformité qui a été validée par l'équipe du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'appréciation de l'offre de services de votre région s'est également précisée par certaines questions et discussions adressées lors de la visite de vos installations par la DNPJ.

Vous y retrouverez nos analyses pour les éléments audités ainsi que les constats favorables, les approches novatrices soulevées et les améliorations à apporter. Les correctifs attendus vous sont aussi spécifiés, ainsi que l'échéancier pour la réalisation des travaux.

L'audit réalisé dans votre établissement permet d'identifier certains enjeux où des améliorations seraient souhaitables.

... 2

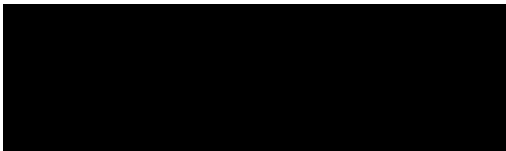
De ce fait, un plan d'action est attendu au plus tard 60 jours suivant la réception de cette correspondance que vous devrez transmettre à l'adresse dmvj@msss.gouv.qc.ca. Un gabarit est joint au présent courriel afin de consigner vos démarches.

La directrice par intérim des milieux de vie jeunesse du MSSS, madame Chantal Campeau, vous proposera une rencontre afin de répondre à vos questions en lien avec le rapport.

Soyez assuré du soutien du MSSS à votre établissement pour le suivi de la mise en œuvre des actions à entreprendre. Sachez que certaines responsabilités seront transférées éventuellement à Santé Québec, notamment le suivi des améliorations proposées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice nationale de la protection de la jeunesse
et sous-ministre adjointe,



Lesley Hill

p. j. 2

c. c. M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M. Daniel Paré, MSSS
M^{me} Najia Hachimi-Idrissi, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Linda See, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Katherine Moxness, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

N/Réf. : 24- PJ-00188-014